

Augustin AGUILAR  
Correspondance :  
Lieu-dit Gazavel  
26270 SAULCE SUR RHÔNE  
projet :  
Lieu-dit Le Bassin  
26270 SAULCE SUR RHÔNE

[aguilar26@orange.fr](mailto:aguilar26@orange.fr)  
06 08 87 83 62

# Projet d'implantation de serres agricoles photovoltaïques



## PRESENTATION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE :

- Augustin AGUILAR, agriculteur depuis 1983, est Gérant de l'EARL DE GAZAVEL, répertoriée sous le SIRET 326 418 910 00013, depuis janvier 1983.

Monsieur AGUILAR est également membre du Conseil d'Administration de la Fédération Nationale des Producteurs de Fruits, en tant que Président de la Société Nationale du Kiwi Français.

- Il est propriétaire de la parcelle ZP 115, sise Lieu-dit « Le Bassin » - 26270 SAULCE SUR RHÔNE (57 248m<sup>2</sup>), emprise foncière du projet.

- La S.A.U. de l'exploitation est de 60ha, dont 50ha dédiés à la culture céréalière (30 en semence).

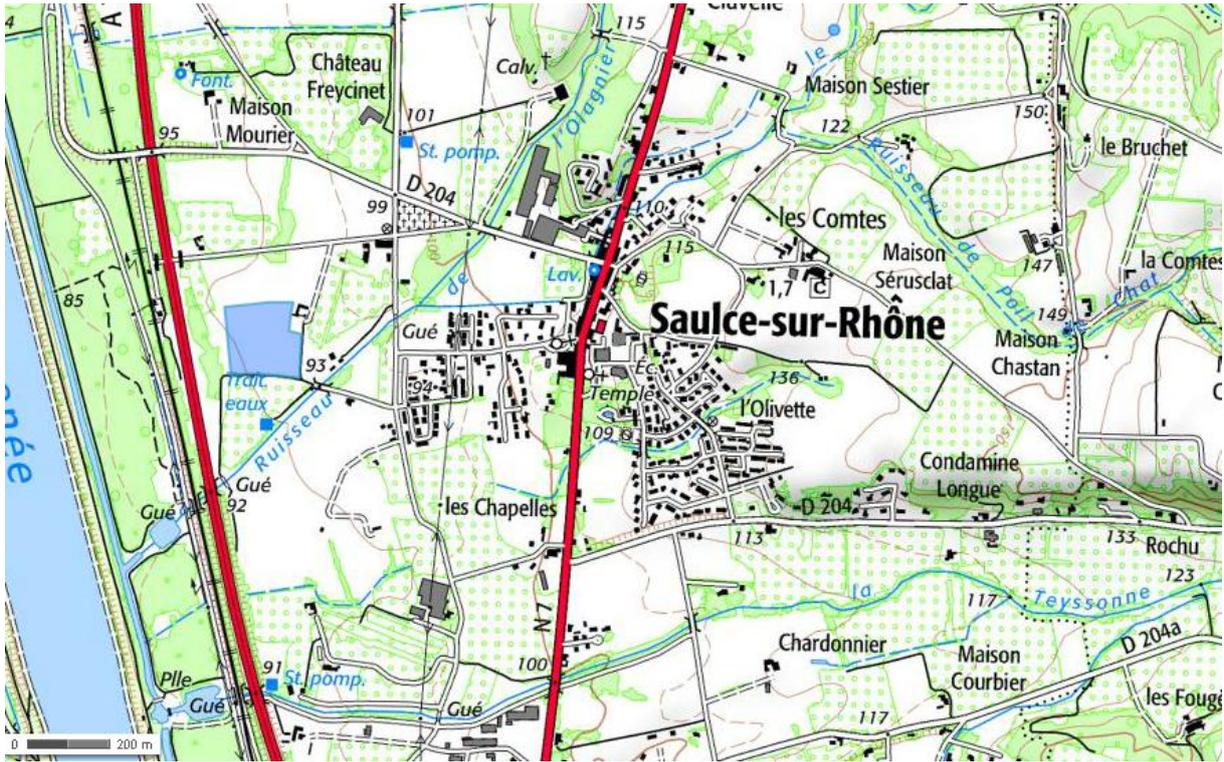
Ils sont répartis en 20ha de maïs, 5 à 10ha de tournesols et 10ha de soja, pour une utilisation moyenne quinquennale.

La partie « vergers » est constituée de 5ha, consacrés à la culture du kiwi vert (« hayward ») à 90% et 10% de kiwi jaune (« zesprit gold »)

- Le site du projet est situé en zone agricole au PLU et comporte des bâtiments d'exploitation, en bord de parcelle.
- Le développement de cette activité agricole a connu une forte croissance jusqu'en 2008 et constitue toujours un secteur fruitier à gros potentiel, compte tenu de la demande des consommateurs.

Cependant, depuis, elle connaît de grandes difficultés en raison d'épisodes climatiques de plus en plus défavorables et surtout des effets dévastateurs d'une bactérie, la Psa (*Pseudomonas syringae* pv *actinidiae*), principalement propagée par le vent et la pluie (source CTIFL).

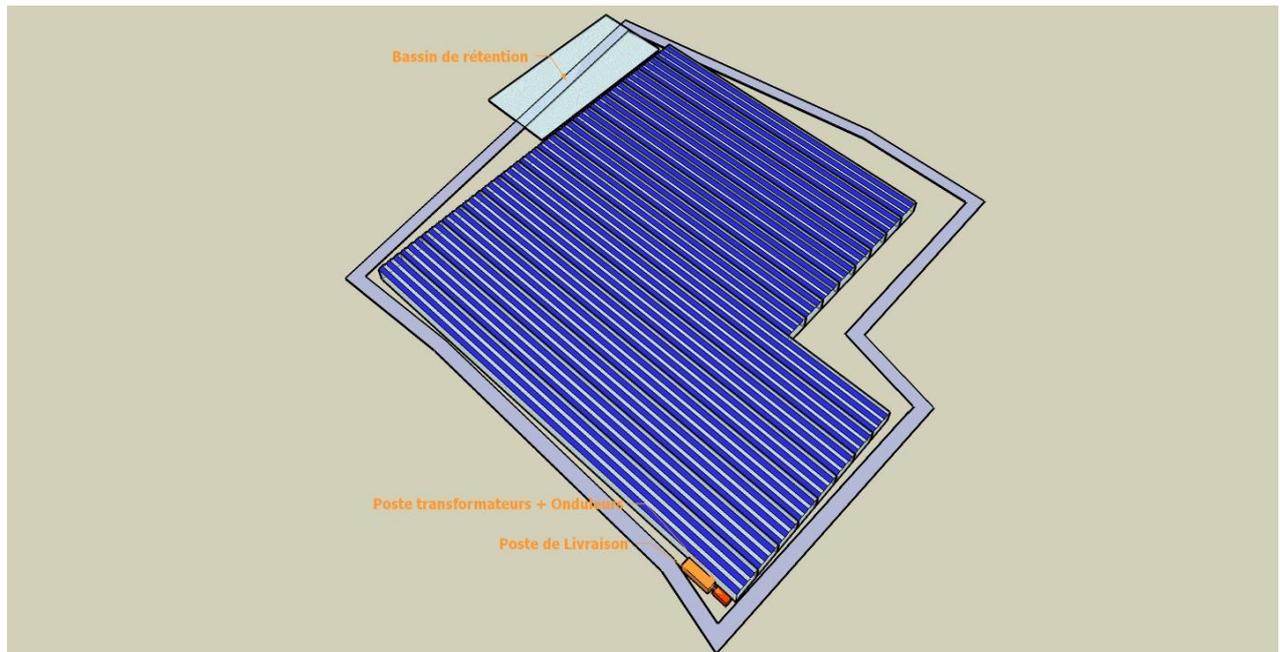
- Actuellement, le personnel employé sur les 2 sites représente 3 Équivalents Temps Plein (ETP).
- La culture sous cette serre protégera les productions de kiwis verts et jaunes et pérennisera une culture arboricole dont la demande est croissante.
- **A terme, 3 emplois agricoles à plein temps seront créés sur ce site.**



## **1. QUEL EST LE PROJET ?**

- Projet global : agricole + producteur d'énergie électrique = Développement durable.
- Construction et mise à disposition de serres acier galvanisé, chapelles en verre trempé sur une surface de 2.11ha. , sur des surfaces déjà utilisées pour la culture plein champ ou de la maïsiculture.
- Mise à disposition de l'outil pour le printemps 2016.
- La société Fonroche Énergies, fabricant de modules photovoltaïques, Français, installateur et exploitant de centrales photovoltaïques, prend à sa charge le bâti (structure + fondations) en contrepartie de l'exploitation d'une centrale installée sur les pans sud de la couverture, d'une puissance de 1.80MWC.
- **L'agriculteur conserve à sa charge la préparation du terrain (terrassment), la création et l'entretien du bassin de rétention et les aménagements intérieurs.**
- C'est un investissement agricole réfléchi et important.





## **2. QUEL EST L'INTÉRÊT AGRONOMIQUE DU PROJET :**

- Les conditions humides et pluvieuses (printemps et automne), et surtout le vent ont asphyxié les cultures et entraîné une perte de 15 à 18% du chiffre d'affaires sur les 2 dernières années.
  - Le projet est un outil de production qui permet :
- Gommage des aléas climatiques : vents, pluies, contamination.
- Maîtrise de l'hygrométrie, avec un système d'aspersion contrôlé qui optimisera l'arrosage et un système d'ouvrants latéraux et en toiture programmables. L'évapotranspiration augmentée par le confinement du à la serre diminue la consommation d'eau.
- Précocité et prolongement des périodes de récolte car meilleure
  - maîtrise des températures au sol et dans la serre.
  - La serre verre multi-chapelles fait gagner 2 à 3 semaines de production par comparaison au sol nu.
- Utilisation de la protection biologique intégrée (PBI) permet la maîtrise des prédateurs.

- Suppression des engrais et produits phytosanitaires.
- Augmentation des rendements : d'environ 62t/ha actuellement vers 70t/ha sous la serre.

### 3. QUEL EST L'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE DU PROJET :

- Investissement impossible à porter tout seul : **L'Agriculteur prend à sa charge les travaux de terrassement, la création du bassin de rétention et les équipements intérieurs et l'opérateur assume les coûts et la réalisation de la construction.**  
**N.B. : pas de redevance versée à l'agriculteur.**
- Regroupement des cultures : gain de production, gain de temps, meilleure planification et suivi.
- Optimisation du rendement à l'hectare : assainissement des cultures, plantes plus vigoureuses, contrôle des aléas climatiques.
- Sécurisation de la qualité et de l'approvisionnement, activité agricole accrue et plus soutenue.
- Outil évolutif, permettant de varier les cultures et les rotations.
- Amélioration sensible de la pénibilité du travail.
- Augmentation de l'activité va pérenniser 3 emplois à temps plein contre 1 actuellement.

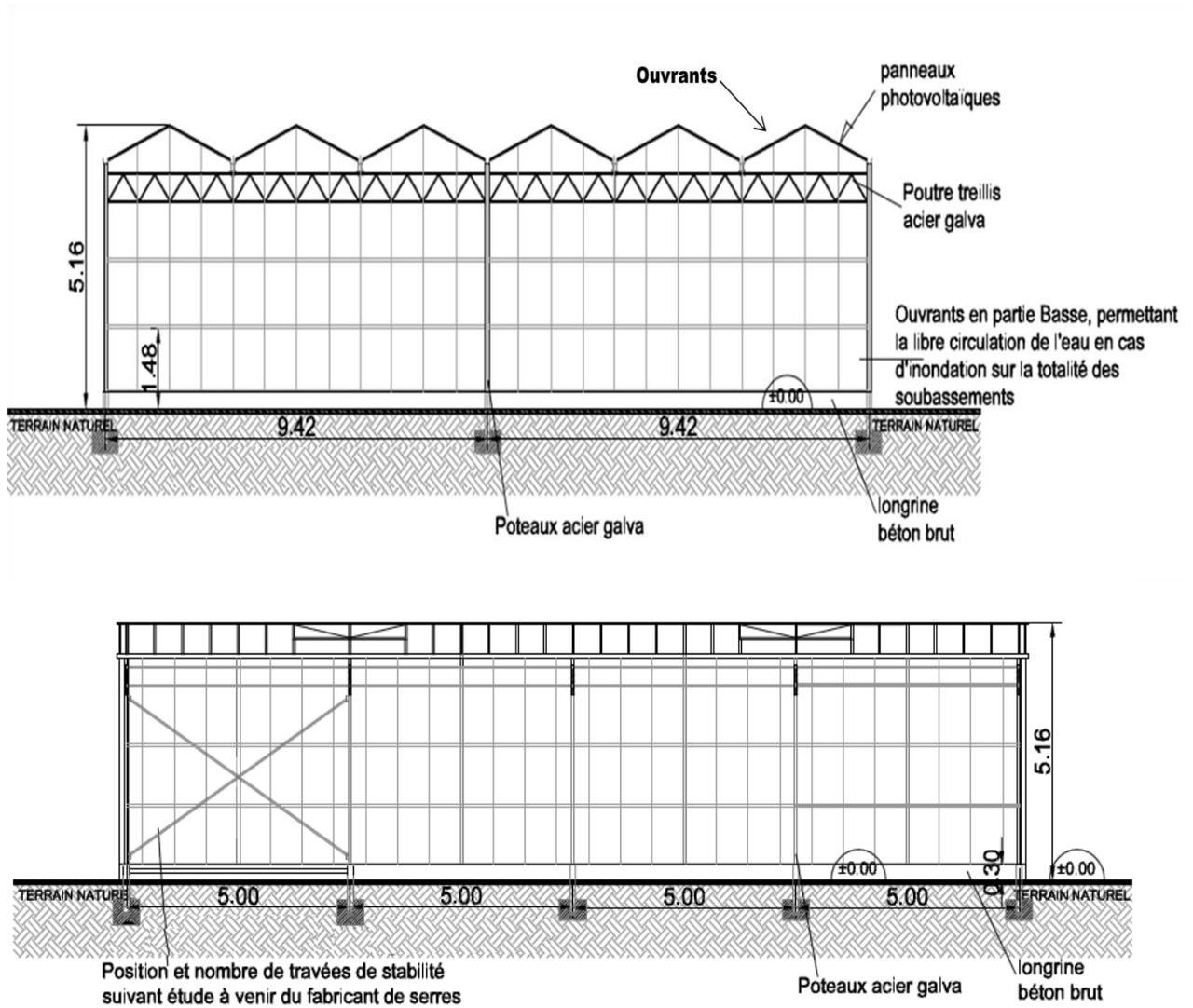
### 4. PRÉSENTATION DE LA SERRE :

#### i. La construction multi-chapelle :

- La structure acier galvanisé de la serre, recouverte de verre transparent en façade et en toiture nord, reposera sur des fondations béton extérieures, en périmètre sous les parois, avec

un muret béton d'une hauteur de 30cm par 25cm de largeur; et sur des fondations intérieures par des dés préfabriqués de ciment de 100x14x14cm.

- Elle est de volume simple et constituée d'une succession de travées.
- Elle sera pré-assemblée en usine, et montée en moins de 8 semaines.



## 5. RÉFÉRENCES ET RETOURS AGRICULTEURS

### i. Monsieur VIAU – 47 BOE



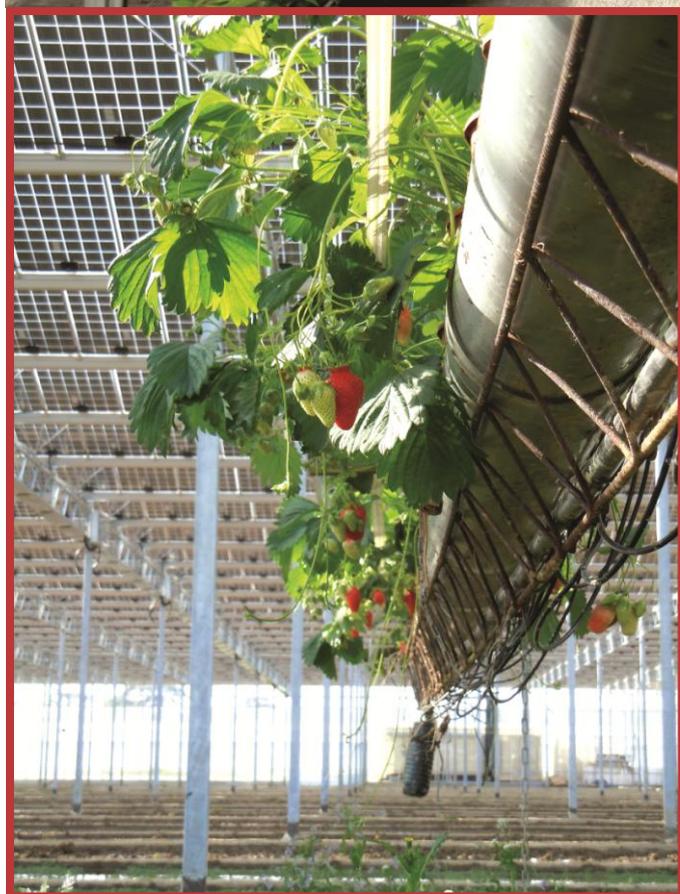
Monsieur François VIOT produit du cresson dans une serre de 1.2 hectares.

« C'est un outil performant avec une nécessaire adaptation.

Pendant les mois de novembre et décembre, nous avons constaté une baisse de production d'environ 20%, manque rattrapé largement par la suite et surtout en été.

Au final, nous produisons 15 à 20% de plus que dans une serre plastique avec un produit plus qualitatif, plus facile à trier et à conditionner. »

## ii. Planasa – groupe DARBONNE - 33 LE BARP



Monsieur Didier  
DUPRAT, responsable  
production dans une serre  
de 12.70 hectares

« Nous sommes spécialisés  
dans la culture d'asperges  
blanches et de framboises  
dont nous développons nos  
propres variétés.

La structure est  
parfaitement adaptée au  
développement de ces 2  
plantes :

Les cycles de production  
de la framboise  
s'étendent maintenant de  
mai à novembre.

Les asperges blanches sont  
plus précoces d'environ 15  
jours et sont plus  
vigoureuses et plus  
longues.»

### iii. Groupement Maraîcher de la Haute Pommeraie – 44 MACHECOUL



Monsieur Jean François VINET, Directeur d'exploitation, produit des salades dans une serre de 8.0 hectares.

« Je produis de la Mâche Nantaise dans le bassin  
De l'Estuaire de la Loire. Notre Groupement est le leader de la production maraîchère sur le bassin Nantais et nous avons su conserver l'authenticité de cette variété de salade et un savoir-faire ancien.

Les cycles sous ce type de serre ne sont pas perturbés et sont même pérennes. Nous réalisons 7 à 8 cycles par an.  
Par ailleurs, nous avons aussi développé la culture du muguet dont la croissance est facile à maîtriser sous cette structure. »

**iv. Lycée d'Enseignement Général Technologique Agricole – 47  
SAINTE LIVRADE SUR LOT**



Le L.E.G.T.A de Sainte Livrade fait partie de l'Établissement Public Local d'Enseignement Professionnel Agricole du Lot et Garonne et forme, entre autre, au BAC STAV- Système des productions agricoles, ainsi qu'au BTSA ANABIOTEC – Analyse agricole biologique et biotechnologique.

Une serre de 1.5 hectares est exploitée en culture maraîchère diversifiée : Laitues, asperges, carottes, épinards, radis, persil, fenouil et fruitière : fraises en sol et hors sol, tomates. Une convention tripartite signée entre l'EPLEFPA Lot et Garonne, Fonroche Recherche et développement et le laboratoire QUALIFEL 47 permet un « testing » de production et une analyse physico-chimique des fruits et légumes associé à la formation des élèves de BTSA et BAC Agricole.

Cette action est soutenue par la Région Aquitaine et le Conseil Général du 47.

Fin 2013, 44 hectares de serres agricoles avec une toiture photovoltaïque étaient en exploitation. D'ici fin 2014, 30 hectares supplémentaires seront cultivées et cet outil performant, en évolution constante, recueille l'avis favorable du Ministère de l'environnement lors des appels d'offre Gouvernementaux (100% de lauréats au dernier Appel d'offre CRE).